

# À VENIR

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N° 11 // MARS- AVRIL 2009

## INAUGURATION

### EPE des Ponts-de-Cé

Le Maine-et-Loire se dote d'un établissement de 12 places.

p. 2

## PRÉVENTION

### Les jeunes, acteurs de leur santé

Une infirmière interdépartementale participe aux journées de l'INPES.

p. 2

## ENPJJ À ROUBAIX

### Résidence hôtelière

L'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse héberge désormais 190 stagiaires.

p. 3

## JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

### L'avant-projet de code publié

Le texte retient de nombreuses propositions de la commission VARINARD.

p. 3

## POINTS DE VUE

### Justice pénale des mineurs en Europe

Pierre FERRERI, chef du département relations internationales à l'ENPJJ, Michel LACHAT, président de la Chambre pénale des mineurs de Fribourg (Suisse).

p. 6

## PORTRAIT

### Ma pierre à l'édifice

Un chef d'entreprise fait le pari de l'insertion aux côtés de la PJJ.

p. 8

## ACTIVITÉS DE JOUR

# Mission insertion



En vingt ans, les Chantiers du Barrois, à Bar-le-Duc dans la Meuse, ont accueilli 219 mineurs sous mandat judiciaire. Un éducateur de la Protection judiciaire de la Jeunesse fait tourner cette dynamique entreprise d'insertion.  
Suite pages 4 et 5



## À NOTER

DU 18 AU 23 MAI

37<sup>e</sup> Challenge Michelet à Quimper

CRÉDIT : DPJUSCOIRE / E. MARIE

Organisé cette année par la direction inter-régionale Grand-Ouest, le Challenge Michelet réunira 9 équipes aux couleurs des 9 DIR et 3 délégations européennes (polonaise, belge et espagnole). 400 mineurs sous mandat judiciaire sont attendus.

DU 22 AU 30 MAI

## Rêves de Gosse

Les pilotes des Chevaliers du Ciel permettent à une centaine d'enfants de réaliser un baptême de l'air dans 9 villes étapes. Les mineurs pris en charge par la PJJ effectuent le vol avec un enfant malade ou souffrant d'un handicap avec lequel ils ont construit un projet.

DU 3 AU 6 JUIN

## Rencontres Scène Jeunesse

Les Rencontres Scène Jeunesse se dérouleront à Jacou (Hérault). Ce festival réunit 80 mineurs pris en charge par la PJJ et 40 encadrants. Au programme : ateliers artistiques, culturels et sportifs.

13 ET 14 JUIN

## Les Parcours du Goût à Perpignan

La 10<sup>e</sup> édition se tiendra au Palais des Rois de Majorque. Ouvert à tous les mineurs pris en charge par la PJJ, ce concours de haut niveau mobilise une centaine de mineurs, leurs professeurs techniques, cuisiniers et éducateurs. Thème imposé : « Entre mer et montagne : un cru catalan ! ».

## ÉTABLISSEMENT DE PLACEMENT ÉDUCATIF

## Des ponts vers l'insertion

LE MAINE-ET-LOIRE s'est doté d'un nouvel Établissement de placement éducatif (EPE) aux Ponts-de-Cé, à la sortie d'Angers et à proximité de l'ensemble des partenaires de la PJJ.

Le temps des travaux de démolition et de reconstruction, personnels et mineurs ont occupé une location-relais au nord de la ville. L'ancienne bâtisse ne disposait que de cinq chambres et n'était plus adaptée.

Composé d'une Unité éducative d'hébergement diversifié (UEHD) et d'une Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC), l'EPE accueille des garçons et des filles, de 13 à 18 ans dans le cadre d'un placement, en accueil immédiat, en alternative à l'incarcération ou en sortie de détention.

Au rez-de chaussée, les bureaux, la salle à manger, la salle pédagogique et une chambre pour personne à mobilité réduite. À l'étage,



CRÉDIT : DPJUSCOIRE / L. CAVE

Une chambre de l'EPE particulièrement investie.

onze chambres dont une réservée à l'accueil immédiat, les sanitaires, la buanderie, l'espace de veille et l'espace santé.

L'encadrement est assuré par 21 personnels dont 13 éducateurs. L'équipe éducative a été consultée pour penser l'architecture intérieure, accueillante et fonctionnelle.

Les mineurs placés sont occupés de 9h à 17h au collège, au lycée ou pratiquent une activité au sein de l'unité éducative d'activité de jour (génie

second œuvre bâtiment, savoirs de base, dispositif relais, stages avec la Mission locale). Les ateliers du secteur associatif habilité sont également des lieux de stages.

Inauguré le 24 avril par M. Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ, et M. Marc Cabane, préfet du Maine-et-Loire, l'établissement de placement éducatif réunit tous les atouts pour permettre aux mineurs de réintégrer le plus rapidement possible les dispositifs de droit commun. ■

## JOURNÉES DE LA PRÉVENTION

## La santé, volet d'une prise en charge globale

C'EST une première. Anne Van Craynest, infirmière de la direction interdépartementale Landes/Pyrénées-Atlantiques de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) est intervenue le 2 avril à la Maison de la Mutualité lors des journées de la prévention de l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (INPES) qui ont réuni 13 000 acteurs de terrain et concepteurs de politiques de prévention. Conseillère technique et chargée de projet, Mme Van Craynest s'est exprimée dans le cadre de l'atelier « Les jeunes, acteurs de leur santé ».



CRÉDIT : DPJUSCOIRE / L. CAVE

Anne Van Craynest à la Maison de la Mutualité.

À l'initiative d'une semaine santé citoyenne, organisée il y a un an en direction de dix mineurs de 16 à 18 ans confiés à la PJJ ou suivis par la Mission locale. L'infirmière de la PJJ est venue exposer les missions de son administration et les actions de prévention menées au sein des struc-

tures. Elle a également évoqué les contraintes spécifiques à toute action de prévention, notamment liées au public pris en charge et au temps judiciaire. « Il faut se mettre à leur portée mais nous devons aussi adapter notre discours auprès des partenaires ».

Très applaudie, Anne Van Craynest a rappelé la nécessité d'« amener les mineurs à être acteurs de leur santé, car un mineur délinquant c'est aussi un adolescent. La santé est l'un des volets d'une prise en charge globale ». ■

[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## ECOLE NATIONALE DE PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE 190 stagiaires désormais hébergés dans la nouvelle résidence

LA RÉSIDENCE hôtelière de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) à Roubaix accueille, depuis le 14 avril, 190 éducateurs stagiaires de la promotion 2007-2009. Une centaine d'autres est logée à l'hôtel, à moins d'une demi-heure de l'école en métro. L'essentiel du mobilier a été fabriqué par des condamnés du Centre de détention de Muret (Haute-Garonne), puis installé par La Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP) avec des détenus en aménagement de peine.

La résidence compte 200 logements répartis sur 3 bâtiments de 3 niveaux reliés par des passerelles : 180 chambres individuelles, 15 studios occupés par



Une des passerelles de la résidence hôtelière de l'ENPJJ

les stagiaires et 5 studios réservés à des intervenants en visite à l'école. Dans chaque bâtiment, une salle de travail et une salle conviviale de télévision sont à leur disposition. Tout stagiaire en formation initiale peut bénéficier d'une chambre, sur décision de la direction. Une capacité de 220

couverts permet aux stagiaires résidents et à ceux logés à l'hôtel de prendre leur repas du soir au restaurant administratif. Ils peuvent même y prendre leur petit déjeuner avant de se rendre en cours, à deux minutes à pied. Des conditions optimales pour préparer et réussir sa formation. ■

### INAUGURATIONS

#### Trois nouveaux CEF



**RACHIDA DATI**, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a inauguré le 16 mars, avec Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ, le Centre éducatif fermé (CEF) de Sainte-Ménéhould (Marne). Deux autres CEF du secteur associatif habilité ont par ailleurs été inaugurés par le DPJJ : Limayrac (Aveyron) le 31 mars et Ham (Somme) le 10 avril. 48 CEF fonctionneront d'ici à 2010 (10 secteur public et 38 secteur associatif habilité). A terme, 526 mineurs pourront y être placés dans le cadre d'une alternative à la détention. ■

### CODE DE LA JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

#### L'avant-projet publié

SUITE à la remise du rapport de la commission présidée par le recteur André Varinard le 3 décembre dernier, Rachida Dati, garde des Sceaux, ministre de la Justice a demandé à la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) et à la direction des Affaires criminelles et des Grâces (DACG) d'engager une réflexion sur le droit pénal applicable aux mineurs. La réforme vise à améliorer la lisibilité, la cohérence et la célérité de la réponse pénale pour l'adapter à la délinquance d'aujourd'hui. L'avant-projet du nouveau code de la justice pénale des mineurs est aujourd'hui soumis à une large consultation. Si les propositions de créer un tribunal correctionnel des mineurs et de fixer à 12 ans de l'âge de la responsabilité pénale n'ont



pas été retenues, de très nombreuses préconisations de la commission figurent dans l'avant-projet du code : terminologie modernisée et adaptée, meilleure compréhension de la réponse pénale (seules subsistent les sanctions éducatives et les peines), progressivité de la réponse pénale et détention en dernier recours, âge de responsabilité pénale fixé à 13 ans, constitution d'un dossier unique de personnalité, accélération du traitement des procédures, implication des représentants légaux, meilleure prise en compte des victimes. ■

### À NOTER

#### LE CHIFFRE CLEF

# 60%

C'est le taux de réussite aux épreuves d'admissibilité du concours externe d'éducateurs de la PJJ des élèves de la première promotion de la classe préparatoire intégrée (CPI) de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), ouverte en octobre 2008 à Roubaix (Nord). 15 des 25 élèves de la classe prépa se présenteront aux épreuves orales du 15 au 26 juin prochain.

### RÉCOMPENSE

#### Premier prix pour l'EPM



Deux mineurs détenus à l'Etablissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Marseille, ont reçu, ex-aequo avec le lycée parisien Louis Le Grand, le premier prix, catégorie Lycées, du concours « Des mots pour dire demain », le 16 mars à l'Institut de France, en présence de Xavier Darcos, ministre de l'Education nationale, et Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ils ont été récompensés pour leur recueil de poésie-science-fiction, rédigé avec l'aide de leur professeur de français, Anne-Marie Bougault, à partir de dix mots imposés. Une belle récompense pour ces deux garçons dont l'un était déscolarisé depuis trois ans au moment de son incarcération à l'EPM. L'un des lauréats, toujours incarcéré, a bénéficié d'une permission de sortir pour recevoir son prix au prestigieux Parlement des savants à Paris.



## DANS LES TEXTES

L'ACTION ÉDUCATIVE  
STRUCTURÉE PAR  
LES ACTIVITÉS DE JOUR

Atelier mécanique  
de l'UEAJ de Bar-le-Duc.

L'action éducative a pour objectif le maintien ou la réinscription des mineurs sous mandat judiciaire dans les dispositifs de droit commun. Les textes de référence ont été validés en comité technique paritaire central le 4 février 2009. Il s'agit de la circulaire d'orientation du 25 février 2009 relative à l'action éducative structurée par les activités de jour, accompagnée du référentiel de démarches et d'outils pédagogiques.

Le référentiel pédagogique des mesures et des missions confiées aux services de la DPJJ. Il regroupe des outils de formation, d'intervention, d'échange de bonnes pratiques et d'information offrant les garanties pédagogiques aux publics en difficulté d'apprentissage. Ce référentiel est par nature évolutif. Les cahiers des charges préciseront les moyens humains et l'organisation à mettre en place dans les unités éducatives d'activité de jour, de milieu ouvert, d'hébergement collectif et d'hébergement diversifié.

Ces documents clarifient la place des différents acteurs en charge de l'accueil, de l'orientation et de la formation des mineurs pris en charge au pénal.

## ACTIVITÉS DE JOUR

## L'insertion, au cœur des

En vingt ans, les Chantiers du Barrois, à Bar-le-Duc dans la Meuse, ont accueilli, voire employé, 219 mineurs sous mandat judiciaire. Un éducateur de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) fait tourner cette entreprise d'insertion.

« QUAND J'AI REÇU ma première fiche de paie, ça m'a fait trop plaisir ! » s'exclame Yannick, tout en s'attelant aux finitions de la clôture de l'édile d'Erize-Saint-Dizier. « Avant je ne travaillais pas, je déprimais. Aujourd'hui, j'ai un logement et je paie une taxe d'habitation ! Je suis comme tout le monde ! » poursuit-il, un sourire jusqu'aux oreilles. Désormais majeur, Yannick est en contrat d'apprentissage en alternance au CFA et aux Chantiers du Barrois, depuis deux ans en CDD. Grâce au travail des éducateurs, il est retourné avec bonheur sur les bancs de l'école et passera cette année son CAP canalisation-travaux publics. Le patron de la "boîte", c'est Joël Briat, éducateur PJJ depuis 1975, mis à disposition de l'association Les Chantiers du Barrois depuis 20 ans. « Avoir un contrat de travail, un salaire, donne accès à un statut social, explique-t-il. L'insertion commence par là ». Les Chantiers emploient 20 salariés permanents et poursuivent un objectif social mais aussi économique. « Nous insérons des personnes tout en assurant la pérennité de l'entreprise », rappelle Joël Briat. Chômeurs de longue durée, ex-détenus, travailleurs handicapés, mineurs suivis au pénal, l'entreprise a fait le choix de la mixité des âges et des publics pour éviter toute stigmatisation. Etre un tremplin vers un emploi ou une formation, tel



CRÉDIT : DPJJ-SCORE / L. CAVE

Joël Briat et Estelle Marcos entourant Yannick  
devant la station d'épuration d'Erize-Saint-Dizier.

est l'objectif. Les Chantiers du Barrois accueillent, dans le cadre des activités de jour, près de 6 mineurs par mois (2008). Pour intégrer les Chantiers, il faut rédiger une lettre de motivation et un CV avec l'aide des éducateurs et postuler. S'en suit un entretien d'embauche. « Les mineurs doivent sentir le degré d'exigence requis et prendre conscience qu'ils font vivre l'entreprise. Les éducateurs réalisent ce travail pré-

Les chantiers du  
Barrois en chiffres

EN 20 ANS, 940 personnes ont été accueillies, parmi lesquelles 219 mineurs suivis par les services de milieu ouvert de Bar-le-Duc et de Verdun (16 mesures de réparation pénale, 33 TIG, 85 stages de découverte, 13 contrats de qualification, 37 contrats d'apprentissage et 35 CDD).

paratoire ». Le premier jour, Estelle Marcos, chargée du plan de formation et du suivi socio-professionnel, remet au mineur un livret d'accueil exposant les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline.

Sous la férule d'un chef d'équipe, le mineur rejoint l'un des chantiers en cours : travaux forestiers et espaces verts, réalisation de stations d'épuration, restauration et entretien de cours d'eau, second œuvre, les secteurs sont nombreux.

Sur un chantier d'aménagement des berges à Beurey-sur-Saulx, Mickaël, 17 ans, veut devenir paysagiste. « J'aime être en plein air et travailler la terre. Ça fait les bras ! ». Se lever à 5h30, les courbatures, le retour à l'école pour certains, basculer dans le monde du travail est souvent difficile. Mais au bout, il y a la fierté. « Tu vois les résultats de ton travail,

# missions

*c'est concret*, explique Yannick qui a participé à la réalisation d'une station d'épuration. *J'ai des copains qui m'appellent et me disent : On a vu ta station ! Je réponds que ce n'est pas ma station mais le travail de l'équipe. Et puis, tu gagnes ton argent légalement, c'est mieux !* ». Les employés sont indemnisés ou salariés en fonction de leur contrat de droit commun (apprentissage, insertion ou professionnalisation, CDD, CDI, stages). Les Chantiers accueillent aussi des travaux d'intérêt général et des mesures de réparation pénale.

Une première expérience qui donne parfois envie de rester. Deux salariés de l'entreprise, en CDI aujourd'hui, ont démarré en apprentissage il y a vingt ans. « *Quand l'économie se porte bien, nous affichons 70% d'accès à une formation ou à un emploi* », se félicite Joël Briat.

## L'INSERTION, L'AFFAIRE DE TOUS LES PERSONNELS PJJ

« *Les Chantiers du Barrois sont un partenaire précieux pour les mineurs suivis au pénal en milieu ouvert ou placés*, souligne Sylvie Riveron, directrice départementale de la Meuse. *Le fait qu'ils soient dirigés par un éducateur PJJ facilite bien sûr nos échanges. A terme, l'association sera un support pour l'exécution de mesures d'activité de jour (MAJ)* ».

Actuellement, 200 mineurs sont suivis par le Service territorial éducatif de milieu ouvert et d'insertion (STEMO*i*) de la Meuse, composé des Unités éducatives



CRÉDIT: DRPUSCORE / L. CAVÉ

*Un éducateur de milieu ouvert, et un professeur technique au potager de l'UEAJ de Bar-le-Duc.*

de milieu ouvert (UEMO) et des Unités éducatives d'activité de jour (UEAJ) de Bar-le-Duc et de Verdun et de l'Établissement de placement éducatif (EPE) de Bar-le-Duc qui accueille 12 mineurs.

L'objectif est de réintégrer les mineurs dans les dispositifs de droit commun. A Verdun, le restaurant d'application Le Poste de Garde est le partenaire privilégié, à Bar-le-Duc, ce sont les Chantiers du Barrois. Les UEAJ encadrent des activités espaces verts, bois, décoration de meuble, mécanique et informatique.

Geoffroy, 17 ans, effectue sa mesure d'activité de jour (MAJ) de 6 mois au potager de l'UEAJ de Bar-le-Duc. Les éducateurs ont obtenu qu'il soit rémunéré par le CNASEA,

un premier pas vers le salariat. « *L'insertion est l'affaire de tous les personnels*, précise Francis Falque, chef de service coordonnateur de l'insertion sur le département. *Un éducateur de milieu ouvert (Unité éducative de milieu ouvert de Bar-le-Duc), travaille ainsi sur l'insertion à 20%, les activités qui y sont liées occupent de plus en plus d'espace dans les emplois du temps du mineur* ».

Avant d'arriver au terme de la mesure, les éducateurs mettent tout en œuvre pour trouver une voie d'insertion pour chaque mineur à l'issue de sa prise en charge. Dans la Meuse en 2008, un peu plus des deux tiers d'entre eux ont intégré une formation ou démarré un emploi. ■

## La mesure d'activité de jour

**MESURE ÉDUCATIVE PÉNALE** instaurée par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, elle vise les mineurs déscolarisés, en voie de déscolarisation et en marge des dispositifs de droit commun. S'intégrant dans le cadre des modalités de l'action éducative structurée par les activités de jour, elle comprend une

phase de mise en œuvre et une phase d'exécution. Elle vise à maintenir ou réinscrire les mineurs sous mandat judiciaire dans les dispositifs de droit commun. Au 31 décembre 2008, 241 mesures d'activité de jour ont été ordonnées sur 34 départements, 87 mesures ont été exécutées et 154 sont en cours d'exécution.

## VU D'EUROPE

### L'INSERTION NÉERLANDAISE

Au Pays-Bas, le centre fermé Le Rentray développe un projet d'insertion subventionné par les ministères de la Justice et de l'Enseignement, des institutions communautaires et des fondations privées.

Le Rentray accueille des mineurs de 12 à 18 ans originaires de l'ensemble du pays, délinquants et/ou souffrant de problèmes comportementaux. Le centre de Rekken, à 150 km

d'Amsterdam, accompagne les mineurs par le biais d'une formation ou l'acquisition de compétences professionnelles avec le programme

" *Work Wise* ". Créé en 1998, il fédère un réseau d'entreprises et d'agences de placement. Les entreprises sont sensibilisées à l'accueil de ce public et s'engagent à embaucher des mineurs du centre, en contrat

d'apprentissage ou de travail. Le mineur est accompagné pendant les six premiers mois qui suivent son entrée dans l'entreprise par un conseiller qui lui rend visite trois fois par semaine sur son lieu de travail.

Ce conseiller établit, si besoin, un dialogue avec le chef d'entreprise, qui reçoit une formation spécifique, avant d'accueillir le mineur.

Pendant cette période, le jeune peut revenir au centre pour retravailler son comportement ou avoir un complément de formation. Environ 65% des mineurs sortant de

l'établissement ne récidivent pas pendant l'année qui suit le programme. Cette prise en charge coûte à l'Etat 300 euros par jour et par mineur (frais de personnels et d'hébergement compris).



## À NOTER

**DES CINÉS, LA VIE ! 2009**  
Participation record

CRÉDIT : DPJ/SCORE / I.L. CAVE

Organisée par la DPJJ, Kyrnéa International et le CNC (Centre national de la Cinématographie), *Des cinés, la vie !* sensibilise à l'image les mineurs placés sous mandat judiciaire. Les jeunes jurés visionnent en salle 12 courts métrages avant d'en débattre et de voter. Le trophée a été décerné à « *Cousines* » de Lyes Salem, le 27 mars à la Cinémathèque française. Les 600 votants ont primé un film sur l'émancipation des femmes en Algérie.

**CHALLENGE COIFFURE**  
Formation capillaire

CRÉDIT : D.R.

Organisé du 7 au 9 avril par l'atelier coiffure de l'UEAJ de Saint-Denis/Epinay, le Challenge coiffure 2009 a réuni 20 mineurs pris en charge dans des établissements où l'activité coiffure est dispensée toute l'année : UEAJ de Courdimanche, de Saint-Denis et d'Epernay, Centres d'action éducative et d'insertion (CAEI) de Bouguenais et de Corbeil-Essonnes). Cette compétition annuelle comporte des épreuves de dessin, de technologie du cheveu et de coiffure libre sur cheveux longs. La formation de l'UEAJ de Courdimanche et du CAEI de Bouguenais est qualifiante. Cette année, 11 mineurs se présenteront au CAP.

**A PROPOS DE LA JUSTICE PÉNALE DES MINEURS EN EUROPE****Pierre FERRERI****Chef du département relations internationales à l'ENPJJ**

LE 5 NOVEMBRE 2008, le Conseil de l'Europe a adopté les " Règles européennes pour les délinquants mineurs faisant l'objet de sanctions ou de mesures ". Ces règles sont conçues pour devenir « *la première source de référence dans le traitement de délinquants mineurs qui tombent sous leur coup.* » Elles réaffirment la priorité de l'éducatif et la nécessité de personnaliser la prise en charge. Les travaux préparatoires du texte indiquent ici, qu'au regard des pratiques constatées dans les autres pays européens, « *la politique récemment adoptée par la France de créer des établissements pénitentiaires pour mineurs [...] peut être consi-*



CRÉDIT : MICHEL CAGNON / ENPJJ

dérée comme une bonne pratique » et que « *la démarche [...] de créer des centres fermés éducatifs mérite une évaluation positive.* » Ces nouvelles règles détaillent l'obligation et les modalités d'enseignement ou de formation professionnelle, ainsi que

les activités proposées, et ce quelle que soit la sanction ou la mesure concernée : milieu ouvert ou privation de liberté. En publiant une circulaire d'orientation sur l'action éducative structurée par les activités de jour et un référentiel de démarches et d'outils pédagogiques, la France s'inscrit dans ces préconisations et va même au-delà. Elle est l'un des premiers pays européens à décrire aussi précisément les principes à respecter, les approches et outils pédagogiques, les ressources disponibles, le contenu des activités et l'organisation des unités éducatives. Il sera intéressant de voir de quelle manière ces travaux inspireront d'autres pays européens. ■

**Michel LACHAT****Président de la Chambre pénale des mineurs - Fribourg (Suisse)****Président de l'Association latine des juges des mineurs**

CES DERNIÈRES ANNÉES, des craintes liées à l'augmentation de la délinquance juvénile ont surgi dans de nombreux pays européens. En réalité, les statistiques tendent à démontrer qu'elle ne croît pas aussi vite que la délinquance générale. Mais le seuil de tolérance de la société face aux actes de délinquance s'est abaissé. Des affaires retentissantes relayées par la presse ont provoqué le débat au sujet d'un durcissement des lois pénales (abaissement de l'âge d'enfermement et recours plus fréquent à la détention). La France, au même titre que la Suisse, ne semble pas échapper à ce constat. Pourtant, l'éducation et la protection des mineurs doivent être déterminantes dans l'applica-

tion d'une loi spécifique à ces êtres plus vulnérables. Il est nécessaire que les parlementaires mettent en œuvre des politiques de prévention, de réhabilitation et d'intégration sociale pour les mineurs délinquants. Dans cette perspective, la France est en bonne voie, avec la création de centres éducatifs fermés qui offrent aux mineurs la possibilité de reconstruire un projet. Cette idée a fait son chemin en droit suisse et de nouvelles structures ont été ou seront créées d'ici à 2013 en Suisse romande pour permettre une réintégration rapide des jeunes délinquants dans la société : à Pramont (Valais), à Palézieux (Vaud) et un centre pour filles à Neuchâtel. Il est essentiel de prévoir des



CRÉDIT : D.R.

mesures alternatives à l'emprisonnement. La médiation, institutionnalisée dans le nouveau droit suisse (loi fédérale DPMIn 2007) prend en compte les victimes, trop longtemps oubliées, et présente des résultats encourageants. Dans plus de 70% des cas, un accord est trouvé. ■

## **CENTRE** **MAJ ET SCOLARITÉ**

Le directeur départemental de la PJJ de Saône-et-Loire et l'inspecteur d'Académie ont signé le 27 mars une convention pour la mise en œuvre de la mesure d'activité de jour (MAJ), notamment auprès des mineurs soumis à l'obligation scolaire. Elle permettra de répondre à un réel besoin, dû au rajeunissement des mineurs mis en cause en 2008 sur ce département (+22% de la délinquance juvénile mâconnaise portée par les moins de 16 ans). Un engagement qui confortera les liens tissés avec les chefs d'établissement scolaire, interlocuteurs privilégiés des directeurs de service, et assurera la meilleure articulation possible entre scolarité et mise en œuvre de la MAJ.

## **SUD** **RÉPARATION** **COLLECTIVE**



CREDIT : D.R.

Une mesure de réparation collective a été organisée du 6 au 10 avril avec les sapeurs-pompiers de Nîmes (Gard) pour 6 mineurs suivis par le Service territorial éducatif de milieu ouvert (STEMO) de Nîmes. Durant une semaine, les mineurs ont découvert le difficile métier de sapeur-pompier. Accueillis à la caserne de Nîmes, ils ont effectué des manœuvres incendie, réalisé des exercices de sauvetage d'un mannequin en piscine, suivi des cours de secourisme. A l'issue, les mineurs ont obtenu le diplôme de premiers secours et/ou un brevet de natation.

## **GRAND-NORD** **ECHO DE L'EPM**

L'Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Quièvrechain (Nord) a reçu, le 25 mars, une journaliste de « *Mon quotidien, l'actu* », à l'occasion de la semaine de la presse. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de l'atelier journal, créé à l'EPM en octobre 2008 et mobilise chaque semaine une dizaine de détenus. Les apprentis reporters ont échangé avec la journaliste sur la presse et le métier de journaliste. Cette rencontre fera l'objet d'un article dans le prochain mensuel de l'EPM, primé au concours Varenne qui récompense les meilleurs journaux scolaires.

## **GRAND-OUEST** **ENTRETIEN** **D'EMBAUCHE**

Un entretien pour un stage ou une embauche se prépare. L'Unité éducative d'activité de jour (UEAJ) de Vannes (Morbihan) a proposé un stage de 4 jours de préparation à cet exercice à 10 mineurs de 16 à 18 ans pris en charge à l'UEAJ. Vaincre son stress, avoir une bonne présentation et une expression orale claire, tels étaient les principaux objectifs du stage qui s'est conclu par une mise en situation devant un jury qui leur était totalement inconnu.

## **CENTRE-EST** **SOLIDAIRES** **CONTRE LE SIDA**

Quatre mineurs suivis à l'Unité éducative d'activité de jour (UEAJ) de Valence se sont mobilisés avec le Collectif Sida de la Drôme au profit du Sidaction 2009. Encadrés par l'équipe éducative, ils ont réalisé des décors de théâtre évoquant le VIH et les moyens de s'en protéger, et participé à un

## **ILE-DE-FRANCE** **ECO-RESPONSABLES** **À L'EPM**

Le professeur technique du service éducatif de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Porcheville (Yvelines) a organisé, dans le cadre de la semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril, plusieurs actions visant à sensibiliser les mineurs détenus. Des chefs d'entreprise (Eole Opérations filiale de GDF-Suez, Nordex France, ABD Energie) sont venus exposer les métiers et perspectives d'emploi de ce secteur très porteur. Chantier de débroussaillage dans le cadre d'une mesure de réparation pénale, apprentissage de l'horticulture dans la mise en œuvre des activités de jour, les éducateurs inscrivent de nombreuses actions éco-responsables dans la prise en charge éducative.



CREDIT : DPU-SCORE / LA VIE

atelier d'écriture. Cette initiative d'éducation à la santé a donné lieu à l'exposition de leurs créations sur scène puis dans le hall de l'hôtel de ville du 16 au 20 mars.

## **SUD-OUEST** **UN CD POUR LA SANTÉ**

Afin d'informer les mineurs sur les dangers de la consommation de produits psycho-actifs, l'Unité éducative d'activité de jour (UEAJ) interdépartementale Charente-Maritime/Deux-Sèvres propose des ateliers d'écriture et de création coordonnés par l'infirmière, avec le soutien du Comité départemental d'éducation pour la santé (CDES) de Charente-Maritime. Cofinancée par le Conseil régional, cette formation aboutira à l'enregistrement d'un CD dans un studio de Poitiers à partir de textes composés par 8 mineurs de 15 à 18 ans concernés par ces conduites à risque.

## **GRAND-EST** **LYRIQUE INSERTION**

Grâce à une convention signée entre la direction départementale de la PJJ de Meurthe-et-Moselle et l'Opéra national de Lorraine (Nancy), 8 mineurs de 15 à 17 ans pris en charge au Foyer d'action éducative de Laxou ont pu découvrir l'univers

de l'art lyrique et ses métiers. Ils ont également pu assister à la répétition générale de l'opéra comique en quatre actes, « *Les neveux du Capitaine Grant* ». L'Opéra de Nancy s'est dit prêt à accueillir les mineurs du foyer intéressés par les métiers du spectacle et de la technique dans le cadre d'un stage.

## **SUD-EST** **LE CAE** **SE MET AU VERT**



CREDIT : D.R.

Le Centre d'action éducative de Carpentras (Vaucluse) organise, dans le cadre d'un dispositif d'activités de jour, des chantiers espaces verts d'une à deux journées par semaine à des mineurs de 16 à 18 ans. Outre les chantiers confiés par les mairies du territoire, les Jardins du Cœur à Bollène ont accueilli 6 mineurs lors d'un stage de citoyenneté, pour entretenir le terrain du potager des Restaurants du Cœur. A ce jour, 8 mineurs ont effectué des stages en entreprise, dont 2 dans le secteur de l'horticulture. ■



THIBAUT ALEX, CHEF D'ENTREPRISE, ACCUEILLE DES MINEURS SOUS MANDAT JUDICIAIRE

# Ma pierre à l'édifice

Depuis 2006, un entrepreneur BTP du Haut-Rhin fait le pari de l'insertion professionnelle aux côtés de la PJJ.

« J'AI EU DE LA CHANCE dans mon parcours. Je trouve naturel de donner un coup de pouce aujourd'hui ». Thibault Alex, ingénieur, est à la tête de deux agences Eurovia, filiale du groupe Vinci, l'une à Colmar et l'autre à Mulhouse. Convaincu que le BTP est un bon vecteur d'insertion, M. Alex décide, lors d'une réunion à la Chambre de commerce, de s'engager auprès de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et de prendre en stage voire embaucher des mineurs suivis au pénal par le Centre d'action éducative et l'Établissement

«  
Le BTP  
pour se  
reconstruire  
»

de placement éducatif de Colmar ainsi que par l'Établissement de placement éducatif et d'insertion de Mulhouse.

En trois ans, huit mineurs ont découvert, sous la bienveillante férule de M. Alex, l'univers parfois rude du BTP, secteur en temps ordinaire levier d'emplois peu qualifiés. « En fait, ces jeunes aspirent à une vie normale, note le chef d'entreprise. Avoir une maison, fonder une famille, tout passe par un système économique dont ils se sentent exclus ». Et la crise économique ne va rien arranger. « Avant, je pouvais affirmer : Si tu t'accroches, tu

auras toujours du travail. Je ne peux plus tenir ce discours. Nos métiers sont également très touchés ».

Stages, intérim, CDD et même deux CDI, dont un est toujours en poste, Thibault Alex a mis sans préjugé sur ces jeunes « improductifs au départ et requérant une tolérance qui serait inimaginable ailleurs (absentéisme, retards etc.) ».

M. Alex est le seul à connaître leur passif judiciaire pour éviter toute stigmatisation.

« Les chefs de chantier sont de bons référents pour ces jeunes sans repères. Ce sont des

hommes forts en gueule avec qui il faut que ça roule ! Peu à peu, les jeunes s'identifient à l'équipe qui se substitue à leur bande de copains ».

Le premier jour sur un chantier est souvent une épreuve.

« Il y a du monde, ça grouille. Ils se sentent un peu perdus. Pour les responsabiliser, il faut, je trouve, savoir aussi leur lâcher la main. Et puis, ils savent qu'ils peuvent à tout moment m'appeler sur mon portable ou venir me voir ».

Partant du principe que tout travail mérite salaire, l'entrepreneur rémunère ses jeunes employés, selon un système



CREDIT : DPJUSCORE / L. GAYE

progressif pour « leur inculquer la valeur de l'argent et la satisfaction de gagner honnêtement leur vie ». M. Alex reste en contact avec l'équipe éducative qu'il rencontre une fois par trimestre. « Ces échanges sont essentiels pour moi qui ne connaissais pas cet univers. Démarches administratives, levers tôt, tout est très compliqué pour ces jeunes. Les éducateurs m'ont aidé à le comprendre et à l'inté-

grer ». Abandon, nouveau délit... des déceptions, l'utopiste des débuts en a bien sûr essuyées mais il ne considère plus cela comme un échec. « Cela prend du temps d'insérer ces jeunes dans un schéma économique et social. Un parcours professionnel se mûrit ». Sa victoire ? Etre parvenu, malgré les réticences, « à faire entrer un facteur humain dans un monde qui, d'habitude, ne le permet pas ». ■



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Avenirs / DPJJ / Ministère de la Justice - 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01 - Tél. : 01 44 77 69 78

Directeur de la publication Philippe-Pierre Cabourdin

Rédacteur en chef Jean-François Launay • Rédactrice en chef déléguée Laurence Cavé

Rédaction Stéphane Idrac, Eugénie Marie, Guillaume Merzi

Correspondants régionaux Gilles Belair, Séverine Chardin, Pierre Ferreri, Marine Guinle,

Emilie Nicolle-Mennrath, Elsa Palandjian, Christelle Philippot, Corinne Pouit, Magali Tchatat

Réalisation graphique Estelle Aguilera (DICOM) - Alain Jaspard • Impression-Routage K.I.i

